


## DIU RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE CANCÉROLOGIQUE

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	2 semestres
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION CONTINUE	

L'objectif de cet enseignement est d'adapter la formation en radiologie interventionnelle aux exigences de qualité de la prise en charge des patients cancéreux dans le cadre du plan cancer. Le but de ce diplôme, dont l'enseignement aborde toutes les pratiques est de donner au candidat les compétences théoriques et pratiques de base qui lui permettent de s'intégrer avec pertinence dans les réseaux de prise en charge du cancer.

### **Droits (2 chèques séparés droits de scolarité + droits d'inscription)**

Statuts particuliers (DES) : 250 euros

Formation individuelle (sans financement) : 850 euros

Formation financée par un organisme : 1000 euros

Auxquels s'ajoutent les droits de scolarité : 184 euros (pour l'année 2017-2018)

Effectif : 50 avec un effectif minimum pour l'ouverture de 25.

### Conditions d'admission

#### **Public concerné et titres requis :**

DES de radiologie ayant atteint au moins le 7ème semestre, CCA, radiologues diplômés (France ou UE)

Pour les candidats étrangers

- Etudiants déjà inscrits en DFMSA pour l'année universitaire de la formation
- ou ayant un diplôme de radiologue étranger hors UE

Les inscriptions seront closes fin novembre.

### Inscription en formation continue

**Responsable du diplôme** : Professeur LACOMBE

## >> Informations

Auprès du Professeur LACOMBE.

CHU Ambroise Paré

9 avenue Charles de Gaulle

92104 Boulogne Billancourt cedex

Tél. : 01.49.09.55.56

Tél.: 01 49 09 55 49 (secrétariat)

Fax : 01 49 09 59 10

pascal.lacombe@apr.aphp.fr

## Contenu de la formation

---

Volume horaire : 120 heures (60 heures de séminaires + 60 heures de stage)

## Contrôle de connaissances

---

Examen écrit anonyme de 3 heures. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Examen oral, consistant en la présentation d'un mémoire. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Ne sont autorisés à se présenter aux épreuves écrite et orale que les étudiants ayant suivi l'enseignement et pour lesquels le carnet de stage est préalablement validé.

**Année post-bac de sortie**

[ Autre ]

## Adresses et coordonnées

---

### **Directeur d'enseignement :**

Professeur Pascal LACOMBE

CHU Ambroise Paré

9 avenue Charles de Gaulle

92104 Boulogne Billancourt cedex

Tél.: 0149095556

pascal.lacombe@apr.aphp.fr

Secrétariat :

Tel : 01 49 09 55 49

Fax : 01 49 09 59 10

benedicte.chesneau@apr.aphp.fr

### **Renseignements administratifs :**

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Pôle D.U. et D.I.U de médecine  
Bâtiment F. Rabelais - 1er étage  
2, avenue de la source de la Bièvre  
78180 Montigny-le-Bretonneux  
Tél. : 01 70 42 94 94 - 01 70 42 92 73

[fc-medecine@uvsq.fr](mailto:fc-medecine@uvsq.fr)